



# COVID-19

**Comité Technique  
de Réseau de la Police Nationale  
6 mai 2020**

## PRIME EXCEPTIONNELLE

**L'UNSA Police réitère ses réserves sur l'attribution d'une prime exceptionnelle. Une prime soi-disant exceptionnelle ne règle en rien le problème de la reconnaissance due aux forces de l'ordre eu égard à leur engagement total dans l'urgence sanitaire actuelle.**

**L'UNSA Police s'opposera à une prime source d'iniquité, de rancœur et de frustration et de tension dans les services.**

## RETRAIT DE JOURS RTT

**L'UNSA Police condamne la mesure aveugle de retrait de congés et de journées ARTT aux agents du ministère de l'Intérieur. Le retrait de congés annuels et de jours d'ARTT aux personnels de la DGPN en activité de télétravail ou placés en ASA, parfois même sur ordre, constitue une grave injustice.**

## FRAIS DE REPAS

**Les conditions de mise en œuvre du décret 2020-404 du 7 avril 2020 relatif à la prise en charge des frais de repas dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, doivent être précisées dans une circulaire qui tarde à être publiée.**

## PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ

**Les modalités de mise en œuvre des Plans de Reprise d'Activité, doivent tenir compte des règles sanitaires indispensables à la protection et à la santé des personnels.**

*L'UNSA Police au cœur de vos préoccupations!*

**UNSA Police,  
Autonome et indépendant**

